

DOSSIER de REINSCRIPTION EN BTS 2018/2019

DOSSIER UNIQUEMENT DESTINE AUX ETUDIANTS QUI ETAIENT DEJA EN MANAA OU EN BTS A ST JO PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

NOM : PRENOM :

BTS1 DG - option A Imprimé
- option B Numérique

BTS 2 DG - option A Imprimé
- option B Numérique

Les résultats obtenus au cours de l'année scolaire 2017-2018 vous permettent de passer en **en 1^{ère} ou en 2^{ème} année de BTS à la rentrée 2018.**

La contribution trimestrielle applicable pour l'année scolaire 2018/2019 est de **483.33 €** par trimestre soit **1 450 €** l'année scolaire.

Veillez valider votre réinscription en nous renvoyant par courrier les documents ci-joints

- ◆ **La fiche administrative avec les changements ou R.A.S**
- ◆ **Le chèque de réinscription de 100 € (avec nom de l'étudiant et classe),**

En attendant ...

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Christine Aubert
Assistante de Direction BTS

NB : L'établissement sera fermé à partir du 14 juillet et ré-ouvrira le 20 août 2018.

Toute les informations utiles : listes de fournitures, dates de prérentrée seront sur le site de St JO avant le 14 juillet 2018

Classe de BTS 1 DG : CMN CMI

Classe de BTS 2 DG : CMN CMI

MAJ Renseignements Administratifs

REINSCRIPTION 2018/2019

Veillez noter les changements administratifs
survenus pendant l'année scolaire

L'ETUDIANT :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :
N° INSEE :

Adresse de l'étudiant pour 2018/2019:

.....
.....
.....
Portable :
E-mail personnel.....

LES PARENTS ...

Responsable légal : Père Mère Autre :
.....

Situation de famille : célibataire divorcé(e)
marié(e) remarié(e) séparé(e)
veuf/veuve
union libre

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Profession :
Employeur :
Tél Dom :
Tél Prof :
Portable :

Autre Responsable : Père Mère Autre :
.....

Situation de famille : célibataire
divorcé(e) marié(e) remarié(e) séparé(e)
veuf/veuve
union libre

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Profession :
Employeur :
Tél Dom :
Tél Prof :
Portable :

Adresse postale du Responsable Payeur :

.....
.....
.....
.....

**Email VALIDE obligatoire (réception factures,
courriers) :**

Rentrée 2018

- Un ancien étudiant :** rattaché à une mutuelle étudiante MEP/LMDE, reste affilié à sa mutuelle étudiante jusqu'à la rentrée 2019.
- Un nouvel étudiant :** reste dans son régime actuel souvent celui de ses parents.

Rentrée 2019

- Déjà étudiant :** attaché à une mutuelle étudiante MEP/LMDE est automatiquement transféré au Régime Général.
- Un nouvel étudiant :** reste dans son régime actuel souvent celui de ses parents.

Rentrée 2020

- Tous les étudiants :** restent rattachés à leur régime en cours, aucun changement à effectuer au cours de leurs études.

Cas de l'étudiant boursier:

Etiez-vous boursier en 2017/2018 ? OUI NON

Avez-vous fait une demande de bourse pour 2018/2019 ? OUI NON

**L'étudiant remettra sa notification de bourse pour l'année 2018/2019
le jour de la pré-rentrée.**